



# **RAPPORT ACTIVITES**

## **2017**

# RAPPORT ACTIVITE 2017

ÉDITO	4
1 - « ÊTRE UTILE AU RESEAU »	5
1.1 - Une gouvernance au service du réseau	5
1.2 – Participation aux instances régionales et appui aux Fédérations Régionales	6
1.3 – La refondation du modèle confédéral	8
1.4 - Les missions confédérales	8
1.4.1 - Mission jeunesse	8
1.4.2 - « Savoir, comprendre, agir, pour dire Non à la Haine » (NALH)	9
Indicateurs quantitatifs	10
Déploiement de l’outil	10
Publics	10
Autres indicateurs	11
Impacts de l’outil interactif d’animation « Non à la Haine	11
Au niveau des Fédérations Régionales	11
La capacité à engager des actions pédagogiques en réseau	11
Lisibilité, visibilité et rayonnement	12
Des coopérations nouvelles ou renforcées	12
Au niveau des MJC	12
Au niveau de l’action jeunesse	13
Au niveau du public	13
1.4.3 – Le Service Civique	14
Préambule	14
Répartition régionale	15
Description des missions	15
Conditions d’exercice des missions	16
Profil des volontaires	18
Niveau de formation	18
1.4.4 - Mission et actions culture	19
Le Bazar	20
Objectifs :	20
1. Valoriser les productions de groupes artistiques en amateur	20
2. Favoriser la rencontre et les échanges entre praticiens, artistes et animateurs	20
3. Mettre en avant des parcours artistiques individuels et collectifs	20
4. Faire émerger sur site des formes artistiques	21
Poursuivre et développer des partenariats européens	21
Un Bazar co-organisé et mobilisateur	21
Un Bazar levier de partenariat	21
Un partenariat spécifique avec la Direction Générale de la Création Artistique du ministère de la Culture	22
Un partenariat spécifique avec l’OFAJ	22
La manifestation	23
Accueil et organisation logistique	23
Les contenus	23
Animation de la commission nationale culture	24
Appui aux régions	25
Coopération inter-réseau :	25
	2

1.2.5 – Communication	26
LE JOURNAL, LE J	26
L’Abécédaire du Bazar	27
Communication à l’occasion du Bazar	27
Communication à l’occasion de Non à la Haine	27
Les communiqués	27
LE SITE DE LA CMJCF ET LES RÉSEAUX SOCIAUX	28
2.2.4 – La Formation	28
Cadre de l’éducation populaire (CEPOP)	28
L’Institut de Formation à l’Animation	28
<b>2 - « PROMOUVOIR, VALORISER LES MJC AU NIVEAU NATIONAL »</b>	<b>29</b>
<b>Les représentations institutionnelles et associatives de la CMJCF</b>	<b>29</b>
Comité pour les relations Nationales et internationales des Associations de Jeunesse et d’Education Populaire (CNAJEP).	29
Fonds de coopération de la jeunesse et de l’éducation populaire (FONJEP).	29
Conseil National des Employeurs d’Avenir – Branche animation (CNEA)	29
Commission Paritaire Nationale Emploi Formation (CPNEF)	30
Conseil d’Orientation des Politiques de Jeunesse (COJ)	30
Comité partenarial jeunesse de la Caisse Nationale des Allocations Familiales	30
Comité Stratégique de l’Agence du Service Civique	30
Forum Civique Européen (FCE)	31
Réseau National des Juniors Associations	31
Conseil d’Administration de l’Association des Conseils d’Enfants et de Jeunes (ANACEJ)	31
Jeunesse au Plein Air (JPA)	31
<b>CONCLUSION</b>	<b>32</b>

## Édito

Notre activité 2017 s'est articulée autour de deux ambitions portées par la Confédération des MJC de France auprès des Fédérations Régionales de MJC :

- « **Être utile au réseau** » par l'animation du réseau, la mutualisation, l'appui aux régions
- « **Promouvoir, valoriser les MJC au niveau national** », par la représentation institutionnelle, l'implication dans les espaces des coordinations associatives, nos positionnements nationaux, de nouvelles coopérations.

La légitimité d'une tête de réseau ne peut pas résider uniquement sur sa longévité et son histoire. Elle doit s'appuyer sur sa capacité à générer des réciprocités, des solidarités ; sur ses compétences afin de proposer des outils, des ressources ; sur son engagement pour mobiliser autour d'un projet d'éducation populaire qui fait sens.

Les équilibres sont toujours fragiles pour rester à la hauteur des défis que nous nous sommes fixés mais pour autant 2017 reste une année de grande densité dans le travail accompli.

Inscrite dans les orientations issues de notre convention nationale à Strasbourg, cette année restera marquée par deux actions à fort rayonnement :

- **Le Bazar - stimuli culturel et artistique**, les rencontres nationales des pratiques artistiques en amateur des MJC de France qui se sont tenues du 2 au 5 novembre 2017 dans le ruthénois (12) ont permis de mettre en valeur notre projet d'éducation populaire. D'une part, avec la valorisation de parcours individuels et collectifs de pratiques artistiques, témoignant de la pédagogie et du potentiel créatif de notre réseau. D'autre part, en créant des espaces favorisant l'engagement des jeunes.
- La poursuite du déploiement de notre outils interactif « *savoir, comprendre, agir pour dire non à la haine* », traduction d'un défi « *Osons faire humanité...* » porté par les 2000 jeunes réunis à Strasbourg.

Cependant, notre action s'est inscrite dans un contexte particulier. Ainsi, les fragilités rencontrées ici ou là par des Fédérations Régionales ont mobilisé de l'énergie et du temps. Mais notre action ne peut pas être que curative, notre réseau a engagé depuis le mois de juin 2017 un travail en profondeur sur son modèle socio-économique. Si cette démarche interroge obligatoirement le projet Confédéral (*qui reste cependant ancré sur les orientations posées en 2015*), elle vient tout particulièrement questionner le modèle socio-économique dans sa triple acception : enjeux de gouvernance, d'alliances, et de financement. Dans le même temps, et tenant compte des premiers enseignements de ce chantier, nous nous sommes engagés dans un projet de nouvelle organisation de l'équipe confédérale pour renforcer notre capacité d'actions.

Enfin, les élections présidentielles, ainsi que le changement de gouvernement et le renouvellement de la représentation nationale ont mobilisé du temps dans le cadre de notre engagement au CNAJEP. A ce titre, notre engagement dans le Conseil d'Orientation des Politiques de Jeunesse (COJ) a permis de faire entendre la voix des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire. Nous sommes investis dans le travail de concertation *pour une politique ambitieuse de la vie associative* engagée par le Premier Ministre, ainsi que dans le projet de Service National Universel (SNU). Nous sommes restés par ailleurs engagés auprès du FONJEP et tout particulièrement sur le modèle socio-économique des AJEP, du CNEA, du RNJA et des coopérations avec nos partenaires.

Nous tenterons avec ce rapport d'activité de vous permettre d'appréhender le travail de la CMJCF au quotidien. Si ces actions sont bien entendues portées par l'équipe confédérale, compte tenu de l'ampleur des travaux le pari n'a pu être tenu que par la mobilisation des régions : administrateurs, cadres régionaux, référents des commissions, animateurs... et c'est bien là la force de notre réseau confédéral.

Daniel Frédout  
Directeur Général

# 1 - « Être utile au réseau »

## 1.1 - Une gouvernance au service du réseau

Les instances statutaires, tout comme les réunions des directeurs régionaux, se sont tenues régulièrement. Les directeurs régionaux ont été mobilisés systématiquement sur les points abordés avec les instances. Cet espace, au-delà des échanges permettant de **partager de l'analyse stratégique** et d'éclairer ainsi les décisions du conseil d'administration.

Au cours de cette année 2017, ont été **au cœur de nos travaux** :

- **Le Bazar** - stimuli culturel et artistique
- La campagne « *savoir, comprendre, agir pour dire non à la haine* »
- Les projets de développement
- Les fragilités de quelques Fédérations Régionales
- La refondation du modèle confédéral
- Nos mandats et représentations institutionnelles
- Notre implication dans les plateformes inter-associative et nos coopérations inter-associatives

### **Réunions des instances 2017**

Instances	Directeurs Régionaux	Commissions	Refondation
<b>Bureau</b>	26 & 27/01	<b><u>Culture</u></b>	<b><u>Groupe d'appui</u></b>
<b>19/05</b>	23 & 24/03	12/05	06/06
<b>08 &amp; 09/09</b>	18 & 19/05	16/06	16/06
<b>01/12</b>	28 & 29/09	19/09	08/09
<b>Conseil d'Administration</b>	14 & 15/12	16/11	
<b>27 &amp; 28/01</b>		<b><u>Copil régional/Bazar</u></b>	<b><u>Séminaire</u></b>
<b>24 &amp; 25/03</b>		01/03 ( <i>Rodez</i> )	17/06
<b>19 &amp; 20/05</b>		28/04 ( <i>Albi</i> )	
<b>06 &amp; 07/10</b>		03/07 ( <i>Albi</i> )	
<b>15 &amp; 16/12</b>		04/07 ( <i>Rodez</i> ) ;	
		20 & 21/07 ( <i>Toulouse</i> )	
<b>Assemblée Générale</b>		14/09 ( <i>Luc la Primaube</i> )	
<b>16/06</b>		05/10 ( <i>Albi</i> )	
		08/12 ( <i>Toulouse</i> )	
		<b><u>Jeunesse</u></b>	
		09/03	
		19/09	
		20/09	
		<b>Financière</b>	
		08/02	

## 1.2 – Participation aux instances régionales et appui aux Fédérations Régionales

Nous ne traiterons dans ce chapitre que de ce qui relève directement du président et du directeur général. Les autres formes d'appuis aux régions, animation du réseau, mutualisation, échanges de pratiques seront abordés dans les délégations et missions confédérales

La participation aux instances est assurée par le Président de la CMJCF et le Directeur Général. Elle ne peut pas être systématique et fait l'objet d'une concertation en fonction des enjeux des régions. L'appui aux dossiers sensibles est assuré par le directeur général.

Dates	Où	Instances
21 janvier	Grand Sud (Narbonne)	Recherche de mutualisations PACA/Languedoc Roussillon /Midi Pyrénées
02 février	Auvergne Rhône-Alpes (Lyon)	Construction de la plateforme régionale
03 février	Auvergne Rhône-Alpes (chambéry)	Construction de la plateforme régionale
11 février	Auvergne Rhône-Alpes	COFIL Plateforme Régionale
18 février	Picardie (Laon)	Travail sur modèle socio-économique
25 février	Ile de France Paris	Journée d'études
02 mars	Picardie	CA
08 mars	Ile de France Paris	COFIL / Redressement judiciaire
11 mars	Auvergne Rhône-Alpes (Lyon)	COFIL Plateforme Régionale
18 mars	Ile de France Paris	CA
28 mars	Picardie (Laon)	Départ du directeur régional
30 mars	Ile de France Paris	COFIL / Redressement judiciaire
07 avril	Ile de France Paris	COFIL / Redressement judiciaire
8 avril	Bretagne (Rennes)	Table ronde « anniversaire des MJC Rennaises)
22 avril	Midi Pyrénées Monblanc (Gers)	AG
26 avril	Auvergne Rhône-Alpes (Saint Marcel les Valence)	COFIL Plateforme Régionale
27 avril	PACA	AG

Dates	Où	Instances
29 avril	Languedoc Roussillon Lézignan-Corbières	AG
22 mai	Ile de France Paris	Bureau
29 mai	Ile de France Paris	CA
31 mai	Alsace	Journées d'études
9 juin	Auvergne Rhône-Alpes	COFIL Plateforme Régionale
10 juin	Ile de France Paris	AG
12 & 13 juin	Bretagne Brest	Formation DEPJEPS
01 juillet	Ile de France Paris	Séminaire / Redressement judiciaire
7 juillet	Auvergne Rhône-Alpes	COFIL Plateforme Régionale
10 juillet	Auvergne Rhône-Alpes	Relation pouvoirs publics / associations
26 août	Grand Est Reims	AG constitutive des MJC du Grand Est
23 septembre	Bretagne Brest	Intervention /Relation pouvoirs publics / associations
25 novembre	Paris	1 <sup>er</sup> CA éphémère du RDV place du jeune
2 décembre	Ile de France Paris	AG
12 décembre	Normandie	Bureau

Au-delà de notre présence aux Conseils d'Administration et aux Assemblées Générales ou autres événements du réseau, nous pouvons noter quelques points d'attention particulières dans cette année 2017 :

#### ■ Auvergne Rhône-Alpes

Dans le cadre de la création d'une Plateforme Régionale des Fédérations Départementales des MJC en Auvergne Rhône Alpes :

- Aide à l'élaboration du projet de la plateforme et à la rédaction des statuts
- Rencontre avec des Fédérations Départementales
- Gestion et accompagnement de l'agrément service civique
- Appui juridique
- Négociation avec le Maire de la commune de Saint Marcel lès Valence

## ■ Ile de France

Dans le cadre du plan de redressement judiciaire de la Fédération :

- Appui à la Présidente et au Directeur Régional
- Participation :
  - Au comité de pilotage de gestion de crise
  - Au séminaire du plan de redressement
  - Aux Conseils d'Administration et aux Assemblées Générales

Par ailleurs, intervention dans le cadre des Journée d'Étude Régionales et poursuite des travaux dans le premier semestre 2017 autour de la Formation des Cadres de l'Éducation Populaire

### 1.3 – La refondation du modèle confédéral

Face aux mutations profondes du contexte (*évolutions des publics bénéficiaires et de leurs besoins, réforme territoriale, transformation et raréfaction des financements...*), la Confédération des MJC a souhaité mener une réflexion sur les évolutions de son modèle confédérale sur plusieurs axes, et aux différents niveaux du réseau (MJC, FR, Confédération...) :

- Le modèle de gouvernance : comment renforcer la gouvernance ?
- Le (s) modèle(s) socio-économique(s) : quels leviers de transformations & quels modèles cibles au service du projet associatif ?
- L'organisation : quelles articulations aux différents niveaux du réseau ?

Un groupe d'appui a été mis en place pour assurer le suivi de la démarche et créer les conditions pour avancer collectivement.

Un premier séminaire s'est déroulé le 17 juin 2017 réunissant une cinquantaine de membres de notre réseau. Il s'agissait alors de partager les enjeux et de s'approprier la démarche.

Compte tenu des attentes exprimées lors du séminaire et de l'exigence des attendus, il a été décidé en fin d'année 2017 d'être accompagné dans notre démarche et le suivi de nos réflexions. C'est dans ce cadre que l'ADASI a été missionné par le conseil d'administration pour accompagner la confédération sur l'année 2018.

### 1.4 - Les missions confédérales

#### 1.4.1 - Mission jeunesse

Nos actions se sont inscrites dans la continuité des phrases défis votées au Parlement Européen à Strasbourg lors de notre Convention Nationale en 2015.

- **Nous osons faire humanité ensemble en luttant contre les discriminations, en valorisant la mixité, l'égalité et l'ouverture culturelle.**
- **Nous donnons aux jeunes les moyens de s'engager et nous reconnaissons toutes les formes de leur engagement.**



- **Parce que nous faisons confiance à la jeunesse, nous nous engageons à lui donner plus de place dans des espaces de décision.**

Elles ont constitué le fil conducteur de cette année 2017.

Ainsi, nous avons poursuivi :

- Le déploiement de notre outil d'animation interactif : « *savoir, comprendre, agir pour dire non à la haine* »
- Notre engagement volontariste dans le service civique. Et de manière plus générale, toutes les actions qui constituent des formes de l'engagement : soirée des "ambazardeurs" lors du Bazar dans le Ruthénois (12), soutien à l'initiative de Jeunes à l'occasion du prochain Rendez-vous place du jeune à Rouen (*programmé en 2018*), participation au Réseau National des Juniors Associations (*au côté de la Ligue de l'enseignement, de la Fédération Nationale des Centres sociaux et de Jets d'encre*)

**La commission nationale jeunesse a été un des espaces privilégiés pour assurer le suivi de ces actions sous le pilotage de notre délégué national jeunesse.**

Cet espace est au cœur de notre dispositif :

- ⇒ Il réunit tous les référents jeunesse délégués par leur Fédération Régionale et de ce fait est l'endroit optimal pour rechercher des effets leviers à nos actions.
- ⇒ Il est composé de professionnels et d'administrateurs, ce qui garantit, au-delà de l'opérationnalité, le portage politique des projets.
- ⇒ La commission a vocation à être à la fois, un espace de conception des actions, de partage et de mutualisation autour des pratiques et des contenus de formation, de pilotage opérationnel des regroupements inter-régions.

2 regroupements d'un à deux jours ont eu lieu :

- Jeudi 9 mars 2017
- Mardi 19 et Mercredi 20 septembre 2017

#### ***1.4.2 - « Savoir, comprendre, agir, pour dire Non à la Haine » (NALH)***

L'action « NALH » est une traduction concrète des orientations issues de notre Convention Nationale à Strasbourg (octobre 2015) et vise à répondre à un triple enjeu de notre projet :

- Développer notre capacité à répondre aux enjeux sociétaux dans le contexte socio-économique des populations avec lesquelles nous agissons.
- Former des citoyens et encourager l'engagement en plaçant la participation des adhérents et des usagers au cœur de notre projet.
- Apporter une réponse singulière aux jeunes par notre capacité à les mobiliser et les responsabiliser, à leur donner toute leur place par la confiance que nous leur accordons.

C'est autour des enjeux de cohésions sociales et plus particulièrement ceux de prévention de toutes les formes de radicalités que nous nous sommes retrouvés autour du projet :

**« Savoir, comprendre, agir, pour dire Non à la Haine » (NALH)**

Il nous a semblé indispensable de **développer massivement des situations d'apprentissage qui permettent de développer un esprit de tolérance, une posture d'ouverture aux autres, d'acceptation des différences, en favorisant la compréhension du monde et en développant le sens critique, pour lutter contre toutes les formes de haine.**

Conçu initialement par la fédération régionale des MJC en Alsace, l'outil d'animation interactif « *Savoir, comprendre, agir pour dire non à la haine* » (NALH) » s'imposait comme un levier à fort potentiel pour permettre de réfléchir, de débattre, pour avancer en connaissance et en conscience.

Rappelons **les objectifs** que nous nous sommes fixés :

- Apprendre à se forger sa propre opinion avec objectivité, avec sa propre conscience et développer son libre arbitre
- Comprendre le monde qui nous entoure pour devenir un citoyen éclairé et capable d'interagir avec son environnement
- Réaffirmer les différences entre liberté d'expression et racisme
- Apprendre à vivre ensemble sans craindre la différence

### *Indicateurs quantitatifs*

#### *Déploiement de l'outil*

C'est au total 11 outils d'animations « *NALH* » qui ont été déployés.

- 6 créés en 2016 avec le soutien de la CNAF.
- 4 supplémentaires commandés directement par les Fédérations Régionales qui ont souhaité faire l'acquisition d'un exemplaire pour répondre à la demande sur leur territoire (*Centre, Midi Pyrénées, Normandie, PACA*). Ces régions ont mobilisé sur leur territoire des financements (*CAF, DRJSCS, collectivités territoriales...*). Au-delà des moyens mobilisés, il s'agit là d'un bon indicateur qui traduit la pertinence de cette action et ouvre les voies à d'autres formes de partenariats.
- L'exemplaire d'origine créé en Alsace

#### *Publics*

**26.545 personnes** ont été touchées par l'action NALH en 2017, soit **plus de 50 000 jeunes depuis le lancement.**

En tendance, nous observons que la cible initiale (*collégiens et lycéens*) représente trois personnes sur quatre. Cette proportion est en augmentation.

<i>Publics</i>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
<i>Collégiens</i>	60 %	52 %
<i>Lycéens</i>	24%	20 %
<i>Familles</i>	9%	28 %
<i>Autres (primaires ; jeunes adulte...)</i>	7%	

Le pourcentage de familles touchées (9 %) ouvre des perspectives de développement de l'action.

Enfin, les 7 % d'autres publics intègrent à la fois des primaires, des jeunes adultes, des adultes, groupe de primo-arrivant... qu'il nous faudra analyser pour voir des déclinaisons possibles de l'outil (*c'est déjà le cas avec le public enfant*).

### **Autres indicateurs**

- Nous observons une **forte diversification des sites d'accueil** de NALH. La proportion des sites « hors MJC » est en augmentation significative. NALH a été présent dans les établissements scolaires, les centres sociaux, les maisons des associations, les services jeunesse de collectivités territoriales, missions locales...

Pour la CMJCF, c'est un élément important qui traduit notre **volonté de développer des coopérations et des partenariats nouveaux**.

- Les séquences d'animation restent en corrélation avec le nombre de publics touchés. C'est la « *tranche d'animation* » de 1 à 2h qui reste largement majoritaire.

- Avec **200 animateurs formés**, nous poursuivons notre démarche de formation des animateurs.

Il s'agit en très grande **majorité de professionnels** relevant pour l'essentiel de l'action jeunesse de la MJC, mais aussi de bénévoles, de jeunes en service civique.

Cette formation est une exigence de la CMJCF. Nous posons d'ailleurs dans les conventions de prêt signées avec chaque fédération, cette formation au niveau local comme une des conditions d'utilisation. Les fédérations régionales partagent cette exigence et nous le constatons dans leur démarche volontariste sur le terrain à multiplier les temps consacrés à NALH.

### **Autres indicateurs**

<i>Indicateurs</i>	<i>2017</i>	<i>2016</i>
<i>MJC et lieux d'accueil d'accueil</i>	<i>149</i>	<i>135</i>
<i>Séquence animation</i>	<i>585</i>	<i>662</i>
<i>Animateurs formés</i>	<i>200</i>	<i>238</i>

*À noter à nouveau que toutes les données ne sont pas encore intégrées à ce tableau*

### **Impacts de l'outil interactif d'animation « Non à la Haine »**

#### **Au niveau des Fédérations Régionales**

##### **La capacité à engager des actions pédagogiques en réseau**

L'accompagnement de l'outil NALH au sein du réseau des MJC rend visible la capacité des Fédérations Régionales à engager des actions pédagogiques de réseau. En effet, cette action a permis de faire du lien avec les acteurs des MJC et tout particulièrement dans la relation avec les jeunes, autour de sujets sensibles (*montées des propos haineux, discrimination, exercice de la citoyenneté...*). Nous nous sommes appuyés sur des **pédagogies issues des méthodes actives et de l'éducation populaire**, pour autant, l'action a permis une identification d'axes pédagogiques à développer et à approfondir pour mieux appréhender les publics aujourd'hui.

Cette action a été l'opportunité de **former des professionnels à animer des débats citoyens au sein de leur structure.**

Il est à noter que NALH intègre des outils d'autoformation dont les équipes professionnelles se sont emparées.

### **Lisibilité, visibilité et rayonnement**

Cette action a permis un positionnement des MJC et de la Fédération Régionale plus lisible tant en interne qu'en externe sur la réponse à des enjeux majeurs de société, du local au national.

**La pertinence de l'action et de l'outil dans sa réponse aux enjeux sociétaux, sa conception ancrée sur des observations de terrain, sa dimension pédagogique, son esthétique en ont fait un outil de lisibilité, visibilité du projet de la fédération régionale.** Ce constat est également vrai au niveau local (*MJC*) et au niveau national (*CMJCF*). Le rayonnement impacte aussi bien les niveaux internes que les partenaires externes.

Au niveau interne, cela vient renforcer le sentiment d'appartenance au réseau et notamment au niveau confédéral.

### **Des coopérations nouvelles ou renforcées**

NALH constitue un **levier puissant pour développer de nouveaux partenariats institutionnels et de nouvelles coopérations inter-associatives au plus près du territoire.** S'il existe des variations d'une région à l'autre, de manière générale, nous avons considérablement avancé dans nos relations avec :

- L'Éducation Nationale : c'est la qualité du projet qui a donné de la **crédibilité quant à la complémentarité entre éducation formelle et informelle.** L'action est venue conforter le sens à donner à notre agrément Éducation Nationale. Au niveau des animations, il est à noter un travail en amont, pendant et en aval de l'exposition avec les équipes des établissements scolaires.
- Les CAF : là encore la crédibilité de l'action a permis de nourrir des partenariats existants et d'en générer d'autres (*à l'image de ce nouveau partenariat entre notre fédération en Provence Alpes Côte d'Azur et la CAF des Bouches-du-Rhône, mais aussi de partenariats renforcés en Champagne Ardennes, Languedoc, Rhône Alpes...*)
- Sans chercher à être exhaustif, il faut également souligner des coopérations nouvelles et d'autres renforcées avec des collectivités locales et avec les centres sociaux.

D'une manière générale, les institutions ont toujours accueilli favorablement NALH trouvant les débats autour de ces sujets de société d'une grande nécessité aujourd'hui.

### **Au niveau des MJC**

Nous retrouvons une similitude des impacts avec des Fédérations Régionales au niveau des MJC : c'est simplement l'échelle territoriale qui change.

À noter cependant **qu'en repositionnant le réseau des MJC sur des enjeux sociétaux qui touchent les habitants, les MJC gagnent en lisibilité et en pertinence.** Trop souvent réduites à des clubs d'activités, les MJC font avec cette action **preuve d'une utilité sociale**

**incontestable.** Elles sont alors reconnues pour leur rôle de proposition d'un outil pédagogique, éducatif et citoyen.

Concernant les partenariats, des MJC soulignent combien NALH est un levier pour resserrer ou développer les liens avec les collègues.

Enfin, l'action a permis la création d'une dynamique annuelle en interne autour des thématiques de tolérance, de non-violence, de vivre ensemble (*à titre d'exemple nous citerons des ateliers de théâtres qui ont travaillé à des textes présentés lors de l'inauguration de l'exposition ou encore la mise en place d'un ciné-débat par les jeunes avec une ouverture au plus grand nombre*).

### **Au niveau de l'action jeunesse**

Nous observons un triple impact au niveau de l'action jeunesse :

- Les jeunes qui fréquentent déjà les espaces jeunes découvrent et participent à des séquences d'animation.
- Des jeunes se saisissent de l'exposition pour l'animer eux-mêmes auprès d'autres jeunes des MJC. Cela ouvre la voie à des formations pour accompagner les **apprentissages entres pairs**
- Nos interventions dans des établissements scolaires et dans des missions locales permettent aux jeunes d'être informés sur l'existence d'espaces et d'actions jeunes à la MJC.

Pour les jeunes, et de manière générale, NALH a permis de susciter de nombreux débats et échanges.

Pour les animateurs, NALH, par la diversité des thématiques conduit les personnes en charge de l'animation de l'exposition à s'emparer de notions parfois trop peu maîtrisées et pourtant fondamentales (*la laïcité en est un exemple parlant*).

Pour les référents de l'action jeunesse, les temps d'échange et de formation permettent de réinvestir des savoirs (*laïcité, République...*) et des savoir-faire (*pourquoi et comment débattre, avec quels outils...*).

### **Au niveau du public**

À ce stade, il nous faut noter un manque dans notre dispositif d'évaluation : nous n'avons pas mis en place d'outils et de méthodes permettant de mesurer l'impact auprès du public. Il nous faudra compléter cette approche en 2018.

Nous pouvons cependant repérer des éléments de feedback lors des séances d'animation :

- La qualité de l'accueil fait l'unanimité.
- Le plaisir de participer a été manifesté globalement parmi les jeunes scolaires.
- Les jeunes soulignent la facilité d'appropriation de l'outil qu'ils jugent ludique, interactif, participatif.
- Écoute, état d'esprit et implication sont au rendez-vous lors des animations.
- Les échanges sont nombreux

Nous pouvons également noter que nous sommes allés au-delà du public ciblé initialement. Les animations permettent de sensibiliser les parents, accompagnant leurs enfants, à cette thématique et plus largement à notre projet d'éducation populaire.

Enfin, ponctuellement, NALH a permis au public de rencontrer d'autres intervenants associés au projet (*interventions de plasticiens, de journalistes...*)

Il est à noter que **d'autres animations ont été produites autour de l'exposition NALH** :

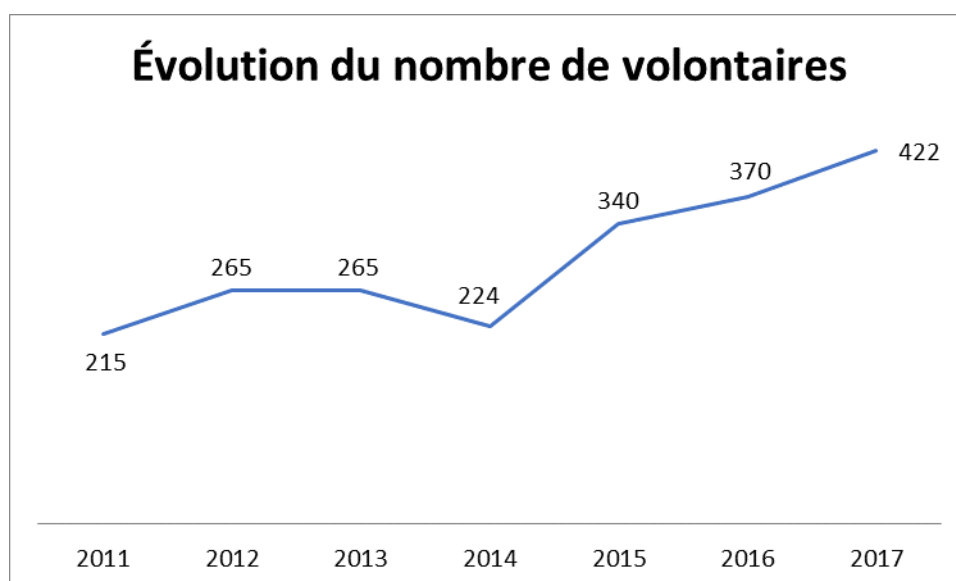
- Des Cafés Citoyens : « Non à la haine : Liberté, Égalité, Fraternité ? » ; « sommes-nous manipulés ? », « une société sans violence, ça existe ? »
- Formation de délégués de classe pour un collège.
- Enregistrement d'une émission radio en amont de la venue de l'exposition.
- Projection film « 12 hommes en Colère » ; la vague... suivi d'un débat.
- 1 grand jeu « Quiz Europe », des accueils « grand public ».
- Des formations de professeurs.
- Des accueils d'élus de territoires limitrophes.

### 1.4.3 – Le Service Civique

#### Préambule

En 2017, 701 jeunes ont réalisé au moins 1 mois de Service Civique dans le réseau de la Confédération des MJC de France (stock) dont **422 nouveaux jeunes** arrivés sur une mission (flux).

En 2015, nous avons connu une forte augmentation du nombre de volontaires (+50%), la progression a continué avec +10% en 2016 et nous sommes sur une évolution quantitative de +14% pour 2017.



*Le bilan quantitatif qui suit repose sur le flux, non sur le stock.*

## Répartition régionale

Si nous observons une augmentation globale du nombre de volontaires (+ 14 %), l'analyse de la répartition régionale montre de forte disparité entre les régions dans l'évolution de l'accueil de jeunes en Service Civique.

- Les MJC d'Auvergne-Rhône-Alpes : après un net recul (-25%) en 2016, lié à des difficultés économiques, la création d'une nouvelle « Plateforme Régionale des Fédérations Départementales de MJC en Auvergne-Rhône-Alpes » a permis d'engager une nouvelle dynamique. Avec une augmentation du nombre de volontaires de + 48,7 %, la région dépasse son niveau de 2015.
- FRMJC Ile de France : la stratégie consistant à développer toutes les formes d'engagement porte ses fruits avec une augmentation de l'accueil de volontaires de près de 70 %.
- Exceptées l'Alsace et la Bretagne qui observent un recul significatif, les autres régions connaissent un développement du Service Civique. Pour PACA, le pourcentage n'est pas significatif (+ 400%) mais traduit l'amorce d'une stratégie affirmée en matière d'accueil de volontaire en Service Civique.

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Variation 2016-2017
ALSACE	47	57	59	45	74	86	64	-25,6%
BRETAGNE	13	25	23	21	23	28	19	-32,1%
CENTRE	3	1	0	1	9	11	12	9,1%
CHAMPAGNE ARDENNE	11	6	14	6	12	13	13	0,0%
ILE DE France	40	40	29	26	50	43	73	69,8%
OCCITANIE	54	65	65	50	65	72	86	19,4%
NORMANDIE	7	11	15	14	14	27	30	11,1%
PACA	0	0	0	0	2	2	10	400,0%
PICARDIE	14	17	26	21	37	49	57	16,3%
RHONE ALPES	26	43	34	40	54	39	58	48,7%
<b>TOTAL</b>	215	265	265	224	340	370	422	14,1%

## Description des missions

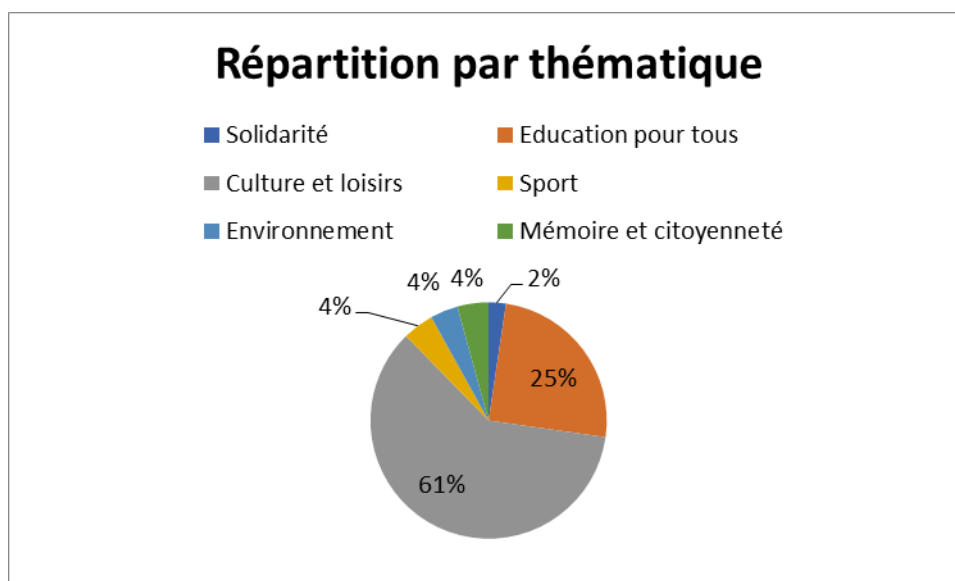
80 % de nos missions sont en adéquation avec le cœur du projet des les Maisons des Jeunes et de la Culture :

- Une grande majorité des missions restent positionnées dans le cadre « culture et loisirs » (60 % contre 68 % en 2016)
- Les missions dans le cadre « éducation pour tous » sont stables avec 25 %.

Pour autant, le développement de nouvelles missions (*solidarité, mémoire et citoyenneté*) permet de répondre à d'autres attentes mais aussi de diversifier nos actions.

Cela pourrait nous permettre d'augmenter encore l'accueil de volontaires en Service Civique dans notre réseau.

Thématique	Nbre de missions	Pourcentage
Solidarité	10	2%
Education pour tous	105	25%
Culture et loisirs	255	60%
Sport	18	4%
Environnement	16	4%
Mémoire et citoyenneté	18	4%
	422	100%



### ***Conditions d'exercice des missions***

Les missions sont le plus souvent organisées dans un cadre horaire de 24 heures ou de 35H00 hebdomadaire réparties sur 5 jours.

La situation du volontaire est également prise en compte et les missions de 24 heures correspondent souvent à des jeunes volontaires qui effectuent également des études en parallèle, ou certains jeunes qui consacrent une journée à un travail rémunéré.

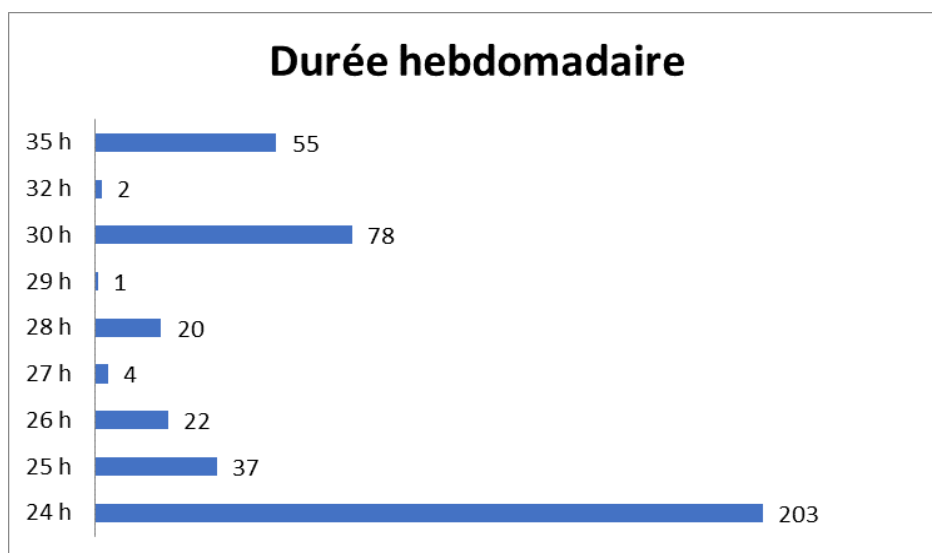
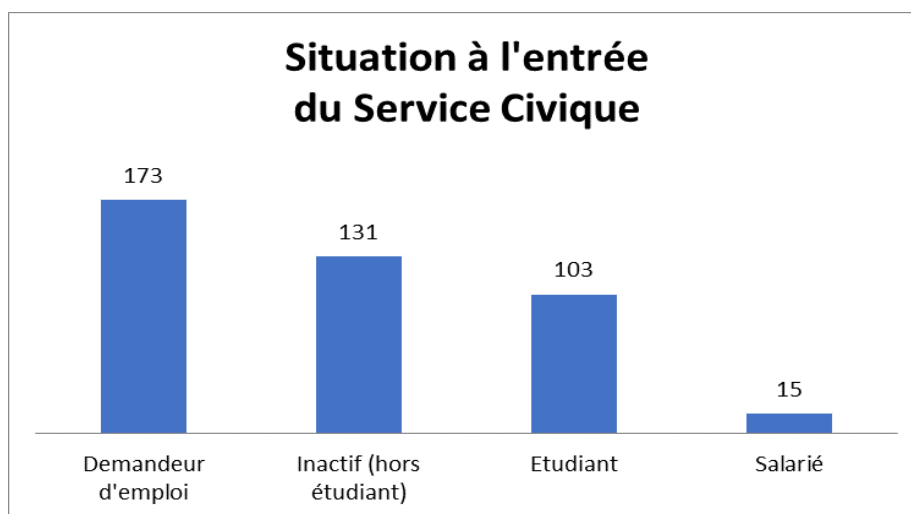
Dans ce cas, le temps de la mission est majoritairement réparti sur 4 jours hebdomadaires.



En 2017 les étudiants représentaient 24,4% des volontaires lors de la signature de leurs contrats et les salariés 3,5 %.

Situation à l'entrée du Service Civique :

Situation à la signature	Nombre	Pourcentage
Demandeur d'emploi	173	41%
Inactif (hors étudiant)	131	31%
Etudiant	103	24%
Salarié	15	4%
<b>Total</b>	422	100%

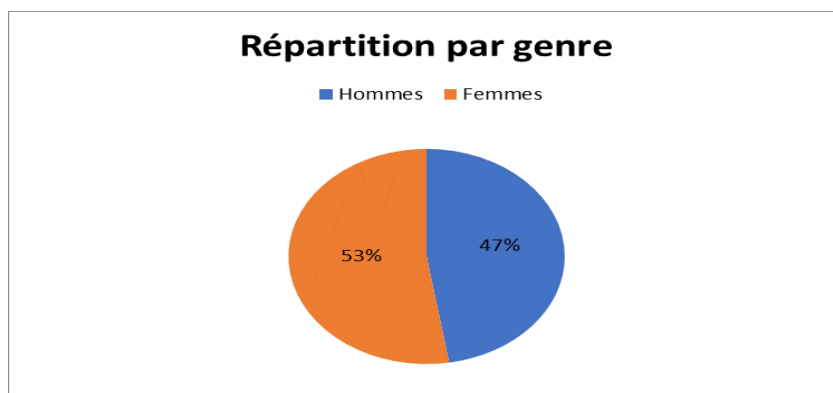


Les contrats de 24 heures sont majoritaires, 68 % sont inférieurs à 30 heures par semaine.

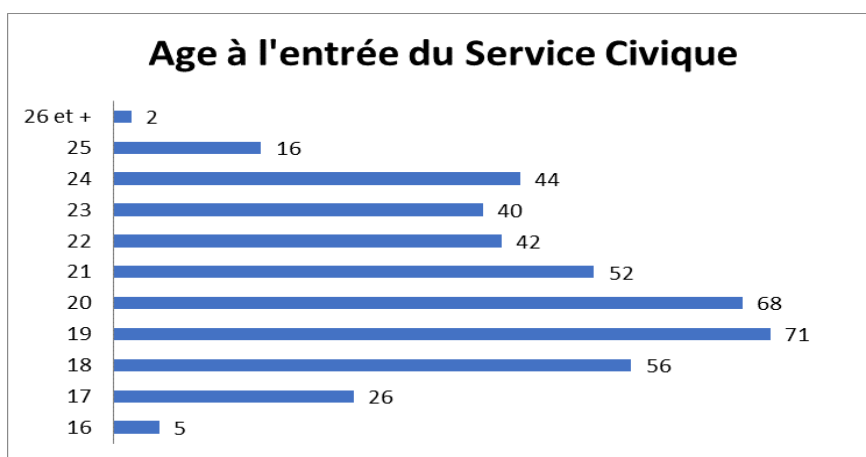
### ***Profil des volontaires***

Les volontaires en Service Civique dans les MJC du réseau Confédéral ont des profils pluriels, tant par leur genre que par leur niveau de formation.

- 222 femmes et 200 hommes sur les missions du réseau en 2017.



- La moyenne d'âge est de 21 ans à la signature du contrat dont 31 mineurs et seulement 2 jeunes de plus de 25 ans.



- Sur les 422 volontaires accueillis en 2017, 408 se déclarent célibataires, 1 marié, 1 pacsé, 1 séparé et 11 en union libre.

### ***Niveau de formation***

Les jeunes volontaires ont des niveaux de formation très divers.

Cependant, comme précisé ci-dessus, un effort particulier est fait au sein de notre réseau pour intégrer en service civique des jeunes pas ou peu diplômé notamment par des missions créées à partir des jeunes.

- **24% de nos volontaires ont un niveau inférieur au bac**
- 48%, presque la moitié a un niveau bac
- 28% ont un niveau supérieur au bac

Niveau de formation à l'entrée	Nombre
Sortie en cours de 1er cycle de l'enseignement secondaire (6ème à 4ème) (VI)	3
Sortie en cours de CAP-BEP avant la dernière année (Vbis)	9
Sortie en 3ème (Vbis)	11
CAP-BEP validé (V)	27
Sortie en cours de dernière année de CAP-BEP, sans valider de diplôme (V)	9
Sortie en cours de seconde ou première (V)	18
Sortie en cours de terminale ou Bac non validé (IV)	24
Sortie de terminale avec le Bac, ou abandon des études supérieures sans diplôme (IV)	202
Sortie avec un diplôme de niveau Bac+2 (III)	52
Sortie avec un diplôme de niveau supérieur à Bac+2 (I, II)	67
	422

**La Confédération des MJC de France s'est engagée dès l'origine et de manière très volontariste dans le Service Civique. Il s'articule parfaitement avec notre ambition de donner aux jeunes toute leur place et de leur permettre une ouverture à différentes formes d'engagement.**

**Pour tous les acteurs du réseau, le service civique est une réussite, pour autant qu'il reste inscrit dans un temps de mission suffisamment long. Il existe au sein de notre réseau une capacité à développer notre accueil de volontaires en Service Civique.**

#### ***1.4.4 - Mission et actions culture***

Notre action culturelle, dont la commission culture est un élément essentiel pour la mise en réseau, s'inscrit dans la continuité de la convention de Strasbourg qui a donné les orientations politiques de notre projet confédéral. Au cours de cette convention, plus de 50 initiatives artistiques (danse, musique, théâtres d'impro, photos, vidéos...), issues des différentes MJC de notre réseau ont été présentées. La richesse de ces initiatives traduit l'ampleur des pratiques en amateur dans les MJC et le dynamisme créé au sein des territoires où se trouvent ancrées les MJC ne pouvait que nous encourager à poursuivre le travail d'état des lieux déjà engagé sur les pratiques artistiques en amateurs.

C'est ainsi que nous avons créé et réalisé en 2017, *Le Bazar – stimuli culturel et artistique*.

Ces rencontres nationales des pratiques artistiques en amateur des MJC de France se sont déroulées du 2 au 5 novembre 2017 dans le ruthénois (12) et ont constitué « *un objet* » permettant de travailler de manière plus transversale entre « culture – jeunesse – international »

## *Le Bazar*

Avec le Bazar, nous avons l'ambition de rendre lisible, visible, la place de la culture dans notre projet confédéral des MJC de France :

- Une culture, levier d'émancipation, ancrée dans le projet des MJC.
- Une culture où la découverte de la diversité des formes culturelles et des pratiques artistiques en amateur ouvre des horizons à des parcours individuels et collectifs libérant les potentialités et l'engagement des personnes.
- Une culture qui n'est pas réductible à l'art et où les droits culturels sont indissociables de notre projet d'éducation populaire.
- Une culture ouverte sur l'Europe, sur le monde.
- Une culture rempart contre les expressions de haine, les tentations de repli sur soi, les radicalisations religieuses et politiques
- Une culture qui invite à penser le monde autrement avec des MJC passerelles d'humanité.

### **Objectifs :**

L'événement « BazaR » a été conçu et mis en œuvre à partir de quatre objectifs principaux :

#### **1. Valoriser les productions de groupes artistiques en amateur**

Il s'agissait de valoriser des groupes sur leur travail de création artistique (spectacles vivants, expositions...) en leur proposant de bonnes conditions d'accueil et la rencontre d'un public « extérieur » et en nombre.

#### **2. Favoriser la rencontre et les échanges entre praticiens, artistes et animateurs**

Il existe peu d'espaces qui facilitent la rencontre entre pairs et entre acteurs qui constituent le terreau de créations artistiques en amateurs. C'est donc à travers une scénographie spécifique que cet événement a rendu possible les rencontres entre praticiens, artistes, animateurs techniciens et animateur socioculturels.

#### **3. Mettre en avant des parcours artistiques individuels et collectifs**

Artistes en devenir, jeunes avec des souhaits individuels qui font émerger une création collective, praticiens réguliers qui dépassent le cadre d'une pratique artistique pour aller vers un processus de création...

#### **4. Faire émerger sur site des formes artistiques**

Nous avons proposé des espaces de création artistique sur le moment de l'événement. C'est donc dans une forme d'urgence que plusieurs artistes ont travaillé avec des groupes amateurs pour faire émerger des petites formes artistiques qui ont été présentées au public.

En même temps le bazar a permis de :

#### **Poursuivre et développer des partenariats européens**

Dans la continuité de notre Convention Nationale à Strasbourg en 2015, nous avons souhaité que cet événement soit un levier pour poursuivre et développer des partenariats au niveau européen :

Avec l'Office Franco-allemand de la Jeunesse (OFAJ), pour engager une coopération au niveau confédéral (l'OFAJ développant déjà des coopérations avec des MJC en région)

Avec la Fédération des Maisons de Jeunes de Belgique Francophone (FMJBF), avec laquelle nous avons un long parcours de compagnonnage dans des actions internationales

#### ***Un Bazar co-organisé et mobilisateur***

Le Bazar a été co-organisé par la Confédération des MJC de France et la Fédération des MJC en Midi-Pyrénées

Cette co-organisation s'est articulée ainsi :

- Une organisation nationale autour de la commission culture et du staff confédéral.
- Une organisation régionale autour d'un comité de pilotage local

Au niveau régional, le Bazar, a permis une mobilisation réussie des administrateurs de la Fédération Régionale, des trois MJC du Ruthénois ; mais aussi de 17 professionnels de 15 MJC engagés sur cet événement.

**L'événement a été un levier important pour la Fédération Régionale dans l'engagement du réseau et dans la mise en acte de son projet fédéral régional.**

Au niveau Confédéral, les impacts du Bazar sont également positifs :

- 10 fédérations régionales
- 54 Maisons des Jeunes et de la Culture.
- 2 délégations internationales représentées.

Le Bazar a contribué à renforcer la dynamique des régions dans la commission culture de la confédération et l'implication de nouveaux référents délégués par les Fédérations Régionales.

#### ***Un Bazar levier de partenariat***

Le Bazar s'est construit avec le soutien de partenaires institutionnels, tant au niveau local qu'au niveau national :

- Ministère de la Culture
- Ministère de l'Éducation Nationale  
(*Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie associative*)
- Office Franco-allemand de la Jeunesse (OFAJ)
- Conseil Régional Occitanie
- Aveyron culture, mission départementale
- Communauté d'agglomération du Ruthénois
- Ville de Luc-la-Primaube
- Ville d'Onet-le-Château
- Ville de Rodez

### ***Un partenariat spécifique avec la Direction Générale de la Création Artistique du ministère de la Culture***

Depuis 2013, la convention spécifique avec la Direction Générale de la Création Artistique (DGCA) nous a permis de réaliser un état des lieux des pratiques en amateur dans notre réseau, de mettre ce rapport en débat lors des rencontres de Créteil le 15 mai 2014 (Centre Socioculturel Madeleine Rebérioux de Créteil (94))

Nous avons poursuivi nos travaux les années suivantes afin :

- De préciser les spécificités des MJC dans le champ des pratiques en amateurs.
- D'analyser comment, par le développement des pratiques amateurs, les MJC peuvent répondre aujourd'hui et demain aux enjeux des territoires ?

En 2017, avec le Bazar, nous avons voulu valoriser les praticiens amateurs candidats au Fond d'Encouragement aux Initiatives Artistiques et Culturelles des Amateurs (FEIACA) que leurs projets aient été retenus ou non. Mais au-delà de la présentation d'une production artistique nous avons voulu permettre aux jeunes candidats de témoigner de leur parcours.

Le soutien de la DGCA nous a permis de réaliser une place publique :

A la suite du spectacle « Avec Anastasia », nous avons proposé une *Place Publique* animée par Eric Fourreau, journaliste, directeur des éditions de l'Attribut également concepteur et rédacteur en chef de la revue Nectart. Le thème des débats a porté sur la question : « *comment la pratique artistique peut changer une vie ?* ».

Christophe Blandin-Estournet, directeur du Théâtres de l'AGORA, scène nationale d'Évry a accepté d'être notre grand témoin.

Une centaine de personnes ont pu échanger dans un format permettant de favoriser la parole et l'échange en évitant le front de scène comme ligne démarcatrice entre les « sachant » et les autres.

### ***Un partenariat spécifique avec l'OFAJ***

Notre volonté commune d'aller au-delà de partenariats locaux ponctuels s'est traduite par une convention avec la CMJCF. Nous avons décidé de nous associer pour l'organisation de cette rencontre nationale, en particulier autour de la mise en place d'un atelier de

présentation des programmes de l'OFAJ dans le secteur artistique en amateur et d'un atelier d'accompagnement des MJC pour mettre en place des projets franco-allemands.

Les ateliers initialement prévus ont eu lieu et l'intérêt exprimé par les participants, les mises en relation directes pour développer d'autres projets, témoignent de la pertinence de notre démarche.

### ***La manifestation***

C'est plus de 500 personnes qui ont été accueillies au Bazar :

- Des groupes artistiques amateurs du réseau des MJC de toute la France
- Des acteurs du réseau des MJC : administrateurs. (trices), directeurs (trices), animateurs (trices) culturels, animateurs (trices) jeunesse, intervenants techniciens, artistes partenaires, etc.
- Des groupes de jeunes dans le cadre d'un séjour culturel sur l'agglomération de Rodez.
- Des jeunes (*et des moins jeunes*) des différents quartiers de l'agglomération.
- Des partenaires.

Au total sur les 500 participants nous comptons 428 participants du réseau des MJC (dont 50 bénévoles impliqués dans la manifestation).

### **Accueil et organisation logistique**

L'évaluation faite, à la fois par la commission culture de la confédération et par le comité technique en région fait apparaître les éléments suivants :

- Un événement très bien organisé
- Une bonne communication en amont
- Un accueil très chaleureux, enthousiaste, par les organisateurs de l'événement
- Une grande disponibilité de toutes les intervenantes et tous les intervenants quels qu'ils soient
- Une organisation sur place cohérente et judicieuse (ex. internat de grande qualité même si les repas étaient parfois un peu succincts)

**Unaniment le format de l'événement : 400 à 500 personnes est jugé idéal car convivial et efficace. Il permet de se rencontrer vraiment, de se recroiser, de creuser les échanges, sans perte de temps dans les déplacements.**

### **Les contenus**

Pour répondre aux objectifs précités, nous avons fait le choix d'organiser le Bazar autour de :

- **Bazar à voir...**
- **Bazar à dire...**
- **Bazar à faire...**

### **Bazar à voir...**

- **33** représentations de groupes amateurs
- **1** représentation par des artistes professionnels « Avec Anastasia »
- Des soirées concert
- **1** soirée théâtre d'impro
- Et la soirée de clôture des "**ambazardeurs**".

À noter que la soirée *des "ambazardeurs"* a été entièrement confiée à un groupe de 20 jeunes de la Fédération Régionale Midi-Pyrénées. La fédération développe des espaces d'engagement et d'expérimentation où les jeunes ont exprimé le souhait d'organiser un temps festif permettant de rendre visible la création artistique et engagée chez les jeunes.

Ils ont été accompagnés par une metteuse en scène pour la scénographie du lieu.

### **Bazar à dire...**

- **1** place publique
- **11** blablazars

### **Bazar à faire...**

- **16** ateliers de pratique et de création artistique
- Visites décalées et culturelles de Rodez
- Visites des musées Soulages et Fenaille

À noter les quatre « Extrem » proposés : l'écriture et mise en jeu « *en urgence* » d'un spectacle à travers la participation à un atelier de 15 à 20 heures sous la direction d'un artiste et présenté au public le dernier soir

- Un atelier Extrem'danse
- Deux ateliers Extrem'théâtre
- Atelier Extrem'musique

Pari réussi ! la restitution a été un grand moment, tant sur le plan des esthétiques, que des messages portés et de l'émotion.

### ***Animation de la commission nationale culture***

Comme nous l'avons déjà indiqué la commission culture, tout comme la commission jeunesse sont des éléments essentiels de notre projet confédéral. Animé par le directeur général, la commission culture doit :



- Nourrir la réflexion politique
- Participer à l'élaboration de la stratégie
- Veiller aux grands enjeux de leur champ
- Porter, piloter des actions confiées par le CA
- Faciliter les échanges autour des pratiques qui les concernent

Il nous faudra encore mobiliser dans le cadre de notre projet de refondation de notre projet confédéral pour arriver à l'objectif d'une commission avec une présence renforcée d'administrateurs régionaux.

La commission culture est constituée des représentants des 10 « *ex-régions* » adhérentes à la CMJCF (Alsace, Bretagne, Centre, Champagne-Ardenne, Haute et Basse Normandie, Île de France, Languedoc-Roussillon, Picardie et Rhône-Alpes). Elle intègre depuis avril 2016 la commission culture scientifique et environnementale.

La priorité donnée au Bazar a eu comme effet de mettre "en veille" les travaux du groupe de travail « Culture Scientifique, Technique et Environnementale » (CSTE). Cependant ses membres sont associés à la commissions culture et ont proposé des animations dans le cadre du Bazar.

### ***Appui aux régions***

Comme chaque année, nous apportons un appui aux régions engagées dans des actions définies comme prioritaires dans notre plan d'action. Dans le même temps, nous tentons d'impulser des démarches novatrices dans le réseau et/ou de valoriser des pratiques en émergence.

C'est ainsi qu'en 2017, nous avons poursuivi notre soutien à l'expérimentation conduite en Champagne Ardennes autour de « Culture et éducation populaire leviers de coopération sur les territoires » : nous continuons de participer activement à cette expérimentation par notre présence au comité de pilotage et aux réunions de coordination régulation.

Cette expérimentation doit déboucher sur un parlement éphémère en janvier 2018 à Épinal.

### ***Coopération inter-réseau :***

Nous sommes restés impliqués dans le groupe d'appui « culture et éducation populaire » dans le cadre du CNAJEP (*dont le Directeur Général de la CMJCF est le président*) pour structurer et ouvrir à des coopérations renforcées avec des fédérations autour de « culture et éducation populaire ».

Le fil conducteur de nos travaux est :

- La construction d'une vision politique de notre projet « culture et éducation populaire » pour nourrir nos échanges avec le Ministère.
- La lisibilité de nos actions culturelles

## 1.2.5 – Communication

Nous avons porté cette année une attention particulière aux outils de communication (notamment en développant nos collaborations avec des prestataires externes).

### LE JOURNAL, LE J

Nous avons produit deux « J », le journal de la Confédération.

Un J 44 dans une version « classique » intitulé « **MJC : passerelles d'humanité !** »

Paru en mars 2017, il était pour l'essentiel consacré à la campagne Non à la Haine au sein du réseau.



### Le J 45, spécial Bazar, intitulé « Bazar, Stimuli culturel et artistique »

À l'occasion de la communication du Bazar, nous avons souhaité travailler avec Olivier DOUZOU partenaire de la MJC de Rodez. Olivier Douzou assure la direction artistique et la direction éditoriale du secteur jeunesse aux éditions du Rouergue en poursuivant par ailleurs son activité indépendante dans les domaines de l'image, de l'objet et de l'espace.

Les supports produits à cette occasion ayant rencontré un vif succès, nous avons alors souhaité réaliser un « test » avec un J spécial Bazar intégrant la charte graphique du Bazar.



## *L'Abécédaire du Bazar*

Toujours à l'occasion du Bazar, nous avons proposé à Eric Fourreau, journaliste, directeur des éditions de l'Attribut également concepteur et rédacteur en chef de la revue Nectart de partager l'événement avec nous et de produire un écrit. La formule qu'il a choisie est un Abécédaire en 8 volets



## *Communication à l'occasion du Bazar*

Un film de 7 minutes présentant l'événement est accessible sur le site <https://www.bazar2017.fr>.

Ce site a été réalisé par la Fédération Régionale de Midi Pyrénées.

## *Communication à l'occasion de Non à la Haine*

Nous avons déjà développé les actions autour de la campagne Non à la Haine, soulignons simplement la création d'un site dédié

<http://www.cmjcf.fr/non-a-la-haine>

## *Les communiqués*

Nous avons privilégié autant que cela était possible les communiqués de presse et actions de plaidoyer dans le cadre du CNAJEP.

Pour autant, la CMJCF a produit trois communiqués en 2017 :

- À l'occasion de l'entre deux tours des élections présidentielles : « **Élections présidentielles 2017 BARRAGE AU FRONT NATIONAL !** »
- À l'occasion des élections législatives : « **MJC une chance pour la démocratie** »
- Le 17 novembre 2017, « **Les MJC doivent-elles devenir des bureaux de police de proximité !** », en écho à un article paru dans l'édition électronique du Figaro du 13 novembre 2017, où nous avons pu lire :

« Côté sécurité, le chef de l'État rappellera également la mise en place de la police de sécurité quotidienne. *“Mais c'est vrai qu'avec cette réforme il y a un changement de paradigme, reconnaît-on dans l'entourage du chef de l'État. On a décidé d'aider les individus plutôt que d'implanter des MJC dans les quartiers”* »

### ***LE SITE DE LA CMJCF ET LES RÉSEAUX SOCIAUX***

Un compte Facebook et un compte Twitter ont été créés en 2015.

L'animation des réseaux sociaux, tout comme celle du site, doivent à l'évidence être considérablement améliorés en 2018.

#### ***2.2.4 – La Formation***

##### ***Cadre de l'éducation populaire (CEPOP)***

En 2015, la CMJCF s'était fixée comme l'une de ses priorités politiques la qualification et la formation de ses cadres professionnels. Un élément de cette politique consistait en une formation qualifiante et diplômante, (*ouverture septembre 2016*), construite en partenariat avec l'Université.

Ce projet s'est appuyé sur l'expérience en cours pilotée par la Fédération des MJC Ile de France avec l'Université Paris Est Créteil.

##### **En début d'année 2017, nous observons :**

- ✓ Que l'expérience s'avère positive pour la FRMJC Ile de France.
- ✓ Que cette formation ne correspond pas aux besoins et attentes des régions.

En conséquence, nous avons renoncé à poursuivre une stratégie nationale dans le cadre de cette formation. Pour autant nous poursuivons notre travail avec la Fédération Régionale sur son projet territorial et nous prendrons le temps de nouvelles réflexions stratégiques sur les enjeux de la formation.

##### ***L'Institut de Formation à l'Animation***

Alerté fin 2016 par une situation économique délicate, la CMJCF a consacré beaucoup de temps en 2017 pour garantir la poursuite d'activité de l'Institut de Formation à l'Animation. En fin d'année la situation était clarifiée économiquement et de nouveaux horizons s'ouvraient pour l'IFA.

## **2 - « Promouvoir, valoriser les MJC au niveau national »**

Dans un contexte où la vie associative, l'éducation populaire et les MJC sont affaiblis par la raréfaction des moyens de l'État d'une part et les choix financiers des collectivités locales d'autre part, avec pour argumentaire la baisse des dotations et la nécessaire rationalisation économique, il apparaît clairement nécessaire de peser dans le paysage associatif et institutionnel. Faire connaître, reconnaître l'engagement des MJC pour faire vivre au quotidien la laïcité, les valeurs de la République et contribuer au lien social, à « faire ensemble ».

### **Les représentations institutionnelles et associatives de la CMJCF**

La CMJCF s'implique au quotidien pour défendre l'éducation populaire et plus particulièrement le projet des MJC. Les liens institutionnels et partenariaux que nous développons, participent à la fois, à la co-construction des politiques publiques, à développer des coopérations et à la reconnaissance et au développement des MJC au sein de leur territoire d'intervention.

#### ***Comité pour les relations Nationales et internationales des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire (CNAJEP).***

Le CNAJEP constitue une coordination qui réunit plus de 74 mouvements nationaux de jeunesse et d'éducation populaire. La CMJCF participe assidûment à ses travaux. Le directeur général de la CMJCF était aussi en 2017 le président du CNAJEP.

Dans un contexte de changement de gouvernement et de renouvellement de la représentation politique nous avons travaillé à construire un dialogue avec nos nouveaux interlocuteurs. Engagé fortement au côté du Mouvement Associatif, nous nous sommes investis dans le travail de concertation *pour une politique ambitieuse de la vie associative* engagée par le Premier Ministre. Cette année 2017 a permis au CNAJEP de construire les nouvelles orientations politiques pour les cinq ans à venir et de finaliser l'expérimentations d'une nouvelle gouvernance qui associe plus largement ses membres.

#### ***Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (FONJEP).***

Le FONJEP est une association cogérée par les représentants des administrations (Ministères de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative, des Affaires sociales, de l'Environnement, de la Coopération, de l'Economie sociale, des Affaires étrangères et de l'Agriculture) et des représentants d'associations bénéficiaires de postes FONJEP. Le directeur général de la CMJCF est vice-président du FONJEP. Il s'agit là de donner à voir un lien symbolique entre le CNAJEP et le FONJEP. Au-delà des symboles, en 2017, un travail a été conduit conjointement sur les modèles socio-économiques des associations et fédérations de jeunesse et d'éducation populaire.

#### ***Conseil National des Employeurs d'Avenir – Branche animation (CNEA)***

Le CNEA, syndicat professionnel, représentatif notamment dans les domaines de l'animation, du sport et du tourisme social et familial a pour but de rassembler, accompagner et représenter les employeurs dont l'activité est liée ou apparentée à l'Economie Sociale et Solidaire gérant des activités notamment éducatives, sportives, culturelles, scientifiques, sociales, de tourisme, de formation et de protection de

la nature et de l'environnement. Il est le résultat du rassemblement depuis 2005 de 4 syndicats : le SADCS, le SNEFA, le SNOGAEC, et l'UNODESC. Par ailleurs, le CNEA et le SNEFOS (Syndicat employeurs de la Branche des Foyers et services de jeunes travailleurs) ont fusionné au 1er janvier 2017. La CMJCF, par son directeur général, est présente dans les instances de cette organisation. Le directeur régional de la FRMJC Picardie, Jean Michel Wattier siège également au conseil d'administration au titre de sa région.

### *Commission Paritaire Nationale Emploi Formation (CPNEF)*

Reconnue par le droit du travail et la convention collective de l'animation, la CPNEF est composée des syndicats d'employeurs et de salariés de l'Animation. Cette commission est compétente en matière de stratégie et de gestion des fonds de la formation professionnelle. C'est l'interlocutrice du Ministère de la Jeunesse et des Sports pour la conception et la mise en œuvre des formations aux diplômes de l'animation (BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS). C'est la CPNEF qui a créé et mis en œuvre le Certificat de Qualification Professionnelle Animation Périscolaire. La CMJCF y est représentée par le directeur régional de la FRMJC Picardie, Jean Michel Wattier.

### *Conseil d'Orientation des Politiques de Jeunesse (COJ)*

Un travail s'est engagé au sein du CNAJEP dès 2016 pour la mise en place du COJ. Il a officiellement été installé jeudi 27 janvier 2017, par le Premier ministre. Le COJ contribue à la coordination et à l'évaluation des politiques publiques relatives à la jeunesse. Fusion entre le Conseil national de l'éducation populaire et de la jeunesse, le Conseil national de la jeunesse et le Conseil national des missions locales, ce nouveau conseil peut être consulté sur les projets de loi et de textes réglementaires et adresser au Gouvernement toutes propositions en vue d'améliorer la situation des jeunes dans notre pays. Le directeur général de la CMJCF été nommé par décret au COJ. Il a été élu président de la commission « éducation populaire ».

Le COJ s'est autosaisi en octobre 2017 de la question du service national universel et a rendu un avis le 31 janvier 2018.

<http://www.jeunes.gouv.fr/ministere/actions-ministerielles/conseil-d-orientation-des/a-la-une-1190/article/service-national-universel>

### *Comité partenarial jeunesse de la Caisse Nationale des Allocations Familiales*

Créé en en février 2016, le comité partenarial jeunesse se compose de représentants permanents de la CNAF (*Caisse Nationale des Allocations Familiales*), de partenaires institutionnels et associatifs. Tous ont l'objectif de partager et d'échanger sur les dispositifs en lien avec le champ de la jeunesse mais aussi de déployer ensemble le plan d'actions qui doit être un levier pour adapter les actions de la CNAF aux évolutions de la société, dont les jeunes sont les premiers porteurs. Notre délégué national jeunesse y représente la CMJCF.

### *Comité Stratégique de l'Agence du Service Civique*

La CMJCF, représentée par son délégué national jeunesse, est membre du nouveau Comité Stratégique de l'Agence du Service Civique au titre des organismes privés accueillant des jeunes en Service Civique.

### ***Forum Civique Européen (FCE)***

La CMJCF a adhéré en 2010 au Forum Civique Européen. Le Forum Civique Européen (FCE) est un réseau transnational qui rassemble une centaine d'associations et d'ONG à travers toute l'Europe et qui travaille activement pour favoriser une appropriation civique et populaire de l'Europe. Le FCE est un interlocuteur privilégié des institutions européennes pour le dialogue avec la Société Civile.

Par ailleurs, la CMJCF participe à d'autres espaces de travail dans le cadre d'ERASMUS +

### ***Réseau National des Juniors Associations***

Cette association est constituée par : La Ligue de l'enseignement, La Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de France et La Confédération des MJC de France, de « Jets d'encre » (*association nationale pour la promotion et la défense de la presse d'initiative jeune*), d'un collège des Juniors Associations et d'un collège de personnalités qualifiées. Elle encourage la liberté d'expression des jeunes, l'esprit d'initiative et le renouvellement de la vie associative, elle crée un espace de citoyenneté pour les jeunes de moins de 18 ans et facilite leur passage de la Junior Association à l'association de loi 1901. Le directeur général participe aux instances en lien avec le délégué national jeunesse.

### ***Conseil d'Administration de l'Association des Conseils d'Enfants et de Jeunes (ANACEJ)***

L'ANACEJ a été créée pour promouvoir la participation des enfants et des jeunes à la décision publique et leur concertation au niveau local avec les élus et également pour accompagner les collectivités locales dans la mise en place d'instances de participation des jeunes et leur association à la construction des politiques publiques. Notre délégué national jeunesse représente la CMJCF.

### ***Jeunesse au Plein Air (JPA)***

La Jeunesse au Plein Air milite pour le départ de tous les enfants en vacances en soutenant financièrement leur départ. Elle assure également une activité de veille et d'information sur le secteur des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes. Enfin, elle agit auprès des pouvoirs publics pour que les colonies de vacances et les centres de loisirs soient reconnus comme des temps éducatifs complémentaires à ceux de l'école et des familles. La CMJCF et par son intermédiaire les fédérations régionales sont membres de la JPA mais cela n'a pas donné lieu dans les faits à un véritable partenariat.

## Conclusion

Ce rapport d'activités, sans être exhaustif, donne à voir la densité du travail et des actions conduites en 2017, mais aussi la force et la modernité de notre projet d'éducation.

Les réussites du Bazar et de Non à la Haine ouvrent de belles perspectives de travail pour 2018.

Nous continuerons à répondre aux enjeux sociétaux auxquels notre pays est confronté en affirmant nos valeurs, une démarche pédagogique et des outils adaptés aux publics.

Par les pratiques culturelles et artistiques en amateurs nous poursuivrons notre travail d'émancipation individuelle et collective.

Nous permettrons aux jeunes de prendre toute leur place dans le projet de société auquel nous voulons contribuer : plus juste ; plus solidaire. Nous poursuivons notre engagement volontariste pour le service civique et toutes les formes d'engagement condition de la reconquête de la confiance des jeunes et des moins jeunes dans leurs institutions, et tout simplement en l'avenir.

Enfin, face aux **mutations profondes** déjà à l'œuvre, face aux premiers signaux de fragilité, il nous faudra poursuivre et concrétiser le travail de fond engagé en 2017 sur notre modèle socioéconomique.

Construire demain une confédération qui se dote d'une gouvernance politique plus ouverte, un pilotage renforcé ; une confédération qui va plus loin dans les réciprocités inter-régions et inter-MJC ; et qui sait se donner les moyens de développer des solidarités et encourager l'innovation dans son réseau.